

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Le dix-sept septembre deux mil vingt à vingt heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

OBJET

Gestion du personnel
Avancement de grade
adjoint technique principal
2^{ème} classe

Présents : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Nadège JAY, Jean PORTUGAL, Annie GONTARD, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Hélène PLATEL, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT, Stéphanie PICHARD, Fabien GARCIA, Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Corinne BOYAT, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Pierre VERNEY, Chrystel GUILLERÉ

Procurations : Yves MANDRAY à Joël RECORDON, Frédéric SANTIN-JANIN à Gwénaëlle BIBOUD, Sandrine BERTHET à Béatrice CREUX, Anthony FACHINGER à Jean-Loup CREUX, Bernard VILLON à Chrystel GUILLERÉ

Monsieur Jean-Loup CREUX a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'un agent peut bénéficier d'un avancement de grade.

Est concerné un adjoint technique à temps non complet qui peut être promu adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet au 1^{er} novembre 2020.

Pour permettre cet avancement de grade, il est nécessaire de supprimer le poste actuel et de procéder à la création d'un nouveau poste basé sur le nouveau grade.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi du 26 janvier 1984 et notamment l'article 34,
Vu l'avis favorable du comité technique du 08/09/2020,
Vu le tableau des emplois communaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve la suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet au 1^{er} novembre 2020
- approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet au 1^{er} novembre 2020
- s'engage à inscrire chaque année les crédits nécessaires au budget primitif
- approuve la modification du tableau des emplois communaux en conséquence, soit :

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200917-
Del20200910-DE
Date de réception préfecture :

Mairie
1 Place Albert Roy - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@la-rochette.com

www.la-rochette.com

Suppression de postes :

Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint technique
- ancien effectif : 20
- nouvel effectif : 19

Création de postes :

Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint technique principal 2ème classe
- ancien effectif : 3
- nouvel effectif : 4

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	29

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Antré DURAND



Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200917-
Del20200910-DE
Date de réception préfecture :